



## Comment construire nue propriété

Par **papa30**, le **22/04/2013** à **18:43**

Bonjour,

je passe sur ce forum pour avoir des conseils ou idées car je suis dans une impasse:

Ma mère possède un terrain de 3900m<sup>2</sup> avec sa résidence principale ou elle vit avec mon père(1 parcelle). En aout 2012 ma mère me fait la donation sur la nue propriété à 53% ( plafond sur les droits de succession ), et elle a gardé l'usufruit.

Aujourd'hui nous avons le projet de construire ma résidence principale sur une partie du terrain. Le notaire m'explique que ça devient compliqué, et qu'il faudrait que ma mère me vende une parcelle pour construire( éviter le maximum de frais ).

Ma question est y a t-il d'autres solutions?? ex: division parcelle avec renonciation usufruit sur la parcelle concernée...

Merci pour votre lecture et peut être vos infos